

Dans la crise, l'impossible redevient pensable

 alternatives-economiques.fr/anne-eydoux/crise-limpossible-redevient-pensable/00092731

Comme les précédentes, la crise actuelle manifeste les contradictions du système économique, révélant un malaise dans la civilisation néolibérale. Mais elle est d'une autre ampleur et d'une autre nature. Elle s'est traduite par une chute brutale, inédite, du PIB (- 5,8 % en France au premier semestre 2020 selon une estimation de l'Insee au 30 avril) et inaugure une période d'incertitude radicale.

Alors que la récession de 2008-2009 appelait un couplage de mesures de relance de l'activité et de soutien au revenu et à l'emploi, la crise sanitaire et sa gestion par le confinement ont, en interdisant la relance immédiate, imposé un découplage. S'il est impossible de prévoir ce que l'avenir réserve, un retour sur les politiques économiques de gestion de ces sept semaines de confinement en France permet de préciser les perspectives qu'elles ouvrent.

Interventions massives sur l'emploi

En France, le gouvernement a concentré ses interventions sur le marché du travail, avec des mesures différenciées selon les secteurs. Pour ceux ayant réduit ou stoppé leur activité (hôtellerie restauration, construction, commerce, etc.), le chômage partiel (ou activité partielle) est devenu le dispositif central de protection de l'emploi, évitant nombre de licenciements en faisant de l'Etat et de l'Unedic des employeurs en dernier ressort des salarié.e.s pendant cette période de confinement.

D'après les tableaux de bord de la Dares, début mai 2020, plus d'un million d'établissements avaient déposé une demande d'activité partielle concernant 12 millions de salarié.e.s. Pour des montants considérables : à la mi-avril, le deuxième projet de loi de finances rectificative pour 2020 prévoyait de porter les dépenses des administrations publiques au titre de l'activité partielle à 24 milliards d'euros au total, financées par l'Etat (16 milliards) et par l'Unédic (8 milliards).

Cette somme (sous-évaluée, si l'on en croit l'avis n° HCFP-2020-2 du Haut conseil aux finances publiques) représentaient plus de la moitié des 42 milliards d'euros de dépenses budgétaires prévues par le plan gouvernemental de 110 milliards¹. A titre de comparaison, le fonds de solidarité Etat-régions pour les très petites entreprises les plus touchées par la crise était doté de 7 milliards ; quant aux dépenses supplémentaires de santé liées à la crise sanitaire, elles étaient portées à 8 milliards (dépenses de matériel, primes au personnel de santé et indemnités journalières pour maladie et garde d'enfant).

Ces interventions de maintien des capacités productives et de poursuite des réformes laissent penser à un soutien public (presque) inconditionnel au modèle économique actuel

Dans les secteurs dont l'activité a été jugée vitale, les réformes néolibérales du marché du travail se sont poursuivies, sans que soit établi leur caractère temporaire, réversible après la crise sanitaire. Ainsi, dans la fonction publique hospitalière – dont les agent.e.s manifestaient en nombre pour demander des conditions de travail décentes et un salaire qui reflète la valeur de leur travail –, le gouvernement a prévu des autorisations de dépassement des plafonds d'heures supplémentaires (décret n° 2020-297 du 24 mars 2020) et promis aux plus exposé.e.s des primes ponctuelles, non pour répondre à leurs demandes de reconnaissance de leur travail à sa valeur, mais pour les remercier de leur « dévouement ».

De même, dans les autres secteurs jugés « vitaux », une série d'ordonnances (notamment la n° 2020-323 du 25 mars « *portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos* »²) a accordé aux employeur.e.s le pouvoir de décider (y compris sans concertation) d'étendre les durées travaillées ou de décaler les congés de leurs salarié.e.s. Mais à ce jour, le décret devant lister les secteurs concernés n'a pas été publié, rendant sans effet les ordonnances.

Ces interventions de maintien des capacités productives et de poursuite des réformes laissent penser à un soutien public (presque) inconditionnel au modèle économique actuel.

La solidarité à la traîne

Le soutien au revenu des demandeur.se.s d'emploi et des ménages pauvres est toutefois resté en retrait, malgré une hausse record du chômage dès le mois de mars (+ 7,1 %), traduisant une augmentation du risque de perdre son emploi (ou de ne pas obtenir le renouvellement d'un contrat court), alors que les chances d'en retrouver un s'amenuisaient. Même les entrées dans les dispositifs d'emplois aidés et de formation se sont effondrées, privant les personnes les plus en difficulté de toute issue.

Les demandeur.se.s d'emploi n'ont pas bénéficié de mesures d'urgence, et la hausse des dépenses d'indemnisation du chômage de l'Unédic n'a fait que suivre celle du chômage. Le gouvernement a certes différé le deuxième volet de la réforme de l'assurance chômage qui allait détériorer les droits (déjà entamés par les réformes de ces quarante dernières années) de nombre de demandeur.se.s d'emploi. Mais aucune mesure n'a été prise pour renforcer la générosité du système, alors que moins d'un.e demandeur.se.s d'emploi sur deux est indemnisé.e. En avril, la hausse estimée des dépenses de l'Unédic en chômage partiel se chiffrait à 8 milliards, mais à seulement 300 millions d'euros pour les indemnités chômage.

┆ L'Etat a fait des gestes, mais il faudrait bien plus pour éviter une crise sociale majeure

Quant à la pauvreté, elle est restée hors des radars des interventions des premières semaines de confinement. Pourtant, les plus précaires ont cumulé les difficultés : travailleur.e.s à bas salaires et premièr.e.s de corvées, chômeur.se.s, allocataires de minima sociaux, isolé.e.s ou confiné.e.s dans des logements trop petits et/ou

suroccupés, mal équipé.e.s en outils numériques, etc. A cela s'est ajouté le sous-dimensionnement des minima sociaux, conçus non plus pour garantir un revenu suffisant, mais pour pousser les allocataires à accepter un petit boulot pour survivre. Sans oublier les difficultés d'accès aux services publics et aux aides en nature.

Il a fallu attendre le 13 avril pour que des prestations soient annoncées, mais leur versement n'interviendra que le 15 mai, soit deux mois après le début du confinement. Ce n'est pas un hasard si les demandes d'aide alimentaire et les impayés de loyer ont augmenté. Pour de nombreux ménages, le soutien promise arrivera trop tard et sera loin de compenser ce que le confinement leur aura coûté.

En différant la réforme de l'assurance chômage, en accordant un supplément aux ménages pauvres et en débloquant 39 millions d'euros pour les associations d'aide alimentaire et les collectivités territoriales, l'Etat a fait des gestes. Mais, il faudrait bien plus pour éviter une crise sociale majeure.

Un dogme néolibéral s'est fissuré

Si tout semble indiquer que le gouvernement a toujours misé sur le « rebond » et le retour à la marche normale des affaires, les interventions publiques sur l'emploi, déployées en quelques semaines à grande échelle et financées sans sourciller par le déficit public, ont montré que le dogme néolibéral s'était fissuré.

La pandémie a finalement arraché ce que les gilets jaunes et la série des mouvements sociaux qui agitaient la France n'ont jamais obtenu : faire passer le monde que nous laisserons à nos enfants avant la dette qu'elles et ils devront rembourser. En moins d'un mois, l'impensable est devenu possible : creuser le déficit public à 9 % du PIB (trois fois plus que le plafond des 3 %) et la dette à 115 % du PIB (près du double du maximum autorisé), et peut-être davantage.

Maintenant que nous savons compter nos morts, nous pouvons chercher à faire le décompte des décès imputables aux coupes sociales ou à l'absence de politiques de l'emploi et environnementales

Au nom de la bonne gestion des affaires publiques, l'idéologie néolibérale a promu sans relâche une austérité au long cours dans la protection sociale et les services publics, tout en défendant la canalisation des dépenses publiques vers les entreprises (en France, via les baisses d'impôt et de cotisations) et les ménages les plus aisés (forte baisse de la progressivité de l'impôt et suppression de l'impôt sur la fortune).

Après nous avoir mené.e.s dans l'impasse, elle vient, pour tenter de sauver ce qui peut l'être, de briser ses propres tabous : la dette et le déficit publics. Sans le soutien de l'Etat, le néolibéralisme ne peut échapper à ses propres contradictions.

Maintenant que nous savons compter nos mort.e.s, nous pouvons chercher à faire le décompte des décès imputables aux coupes sociales ou à l'absence de politiques de l'emploi et environnementales dignes de ce nom. Le confinement aurait permis d'éviter 60 000 morts en France. Mais pourquoi n'avoir pas investi plus tôt dans la transition environnementale pour éviter les 40 000 à 50 000 décès provoqués chaque année par la pollution ?³ Pourquoi avoir laissé la solidarité se détériorer, quand l'espérance de vie des plus pauvres est inférieure de dix ans à celle des plus aisé.e.s ?

L'impossible redevient pensable

Les interventions publiques n'esquissent pas de changement de trajectoire. Certains l'ont compris. Le Medef a réclamé la remise en cause des régulations sociales (temps de travail, jours fériés et congés) et environnementales.

L'Institut Montaigne lui a emboîté le pas en appelant à allonger le travail des salarié.e.s du privé contre une rémunération « *différée* » (sous forme non de salaire mais de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale) et à mobiliser les personnels de l'éducation nationale pour « *rattraper les semaines de retard scolaire* » (comme si le confinement avait été un long congé !). La note n'ose pas demander le retour au travail des enfants en entreprise, mais il s'agit bien de les priver de vacances pour que leurs parents puissent relancer l'activité et rembourser le déficit.

Les interventions publiques n'esquissent pas de changement de trajectoire. Certains l'ont compris, comme le Medef

Ces demandes, formulées dans le déni de la crise sanitaire et des mouvements sociaux, esquissent une trajectoire de retour au monde ancien. Celui du moins-disant néolibéral : accélération des réformes du marché du travail, mépris du service public mis au service des entreprises plutôt que des usagers, coupes sociales pour éviter de mettre les entreprises et les plus riches à contribution, renoncement à la transition écologique.

Si leurs souhaits se réalisaient, ce serait le triomphe des politiques néolibérales qui ont désarmé notre système de protection sociale, laissé se dégrader l'environnement, se désorganiser notre système productif, et rendu notre société si inégalitaire et si vulnérable à la pandémie.

D'autres trajectoires sont imaginables et pourraient s'imposer. Certains Etats, dont la France, ont fait preuve d'un formidable pouvoir d'intervention. Ils se sont montrés capables d'assurer le maintien de l'emploi et des capacités de production en mobilisant sans (trop) compter, la dépense publique.

Nul ne peut prétendre que la relance de l'activité (et *a fortiori* la hausse du temps de travail) soit d'actualité. Au contraire, celle-ci risquerait de relancer l'épidémie. Elle nous laisserait face à une crise sociale et écologique annonciatrice d'autres catastrophes.

Les Etats qui ont investi ces deux derniers mois des sommes considérables pour sauver l'emploi et l'économie ont la possibilité de planifier une « reconstruction »⁴ en exigeant des entreprises, qui ont dans leur ensemble bénéficié des plans de sauvetage, qu'elles s'engagent dès à présent à faire le nécessaire pour apporter des réponses pérennes, non seulement à la crise sanitaire, mais aussi à la crise sociale et environnementale.

┆ D'autres trajectoires sont imaginables et pourraient s'imposer

Cela supposerait de substituer à la gouvernance néolibérale, technocratique, une gouvernance démocratique et partenariale chargée d'organiser la transition écologique et sociale⁵, en restaurant les services publics, en relocalisant les productions que le confinement a fait apparaître essentielles, en assurant le plein emploi.

Cela supposerait aussi de s'attaquer aux inégalités. Par des mesures de redistribution immédiate, notamment en rétablissant une forte progressivité de l'impôt et en renforçant la protection sociale et le soutien aux plus démunis.e.s. Mais aussi par une meilleure répartition des revenus, en revalorisant les emplois réputés non qualifiés, surtout ceux, très féminisés, de service et de soin (care), ainsi qu'en régulant les revenus des plus riches (y compris ceux du capital, qu'il faudra bien mettre à contribution).

1.Ce plan inclut des mesures non comptabilisées comme des dépenses, comme par exemple les reports d'échéances fiscales et sociales ou le remboursement anticipé de crédits d'impôts aux entreprises.

2.Michel Miné (2020) « Dérogations au Code du travail : donner leur place aux droits fondamentaux des personnes », The Conversation, 31 mars et sur son blog du Cnam.

3.Voir l'étude publiée le 23 avril par l'EHESP. Et aussi « Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale (...) » publiée en 2016 par Santé publique France.

4.Pour reprendre le terme utilisé par Muhammad Yunus dans sa tribune au titre évocateur, « La crise du coronavirus nous ouvre des horizons illimités pour tout reprendre à zéro », dans Le Monde du 5 mai dernier.

5.Voir le dossier sur « La planification pour la transition sociale et écologique » du numéro de printemps de la revue Les Possibles d'Attac.